



Communiqué de la Commission exécutive nationale

La Commission exécutive nationale de l'USAC-CGT est l'organe directeur du syndicat. Elle se réunit au moins trois fois par an et comprend 56 membres représentant tous les corps, terrains, centres et services de la DGAC.

PROTOCOLE

La Commission exécutive nationale (CEN) de l'USAC-CGT, réunie le 7 novembre 2006, après avoir consulté ses sections, a analysé la version du protocole 2007-2009 en date du 27 octobre dernier.

Au cours des négociations, l'USAC-CGT a œuvré pour faire aboutir les revendications des personnels et notamment obtenir la garantie du maintien de la DGAC unie au sein de la Fonction publique d'Etat.

Malgré certaines avancées significatives, cette version finale n'est pas à la hauteur de nos attentes et ne permet pas, en tenant compte du récent accord licence, d'arriver à des mesures sociales équilibrées.

Néanmoins, pour défendre les personnels, leurs statuts et celui de la DGAC, l'USAC-CGT a décidé de participer activement aux groupes de travail (GT) issus du protocole qui étudieront les éventuelles évolutions au-delà de 2009. A ce titre, la CEN mandate son Bureau national pour signer ce texte.

Les enjeux et les dangers pour les prochaines années sont maintenant exposés au grand jour. Le rassemblement et la mobilisation des personnels autour de l'USAC-CGT permettront la prise en compte des évolutions européennes tout en préservant notre modèle au sein de la Fonction publique d'Etat.

Athis-Mons, le 7 novembre 2006